



TRANSPORT FLUVIAL

Vers l'amélioration de la navigation sur l'Oubangui



Le bateau ville de Brazzaville/Adiac

La République du Congo et la République centrafricaine vont mettre sur pied un projet destiné à améliorer la navigation sur le fleuve Oubangui, a annoncé, le 13 décembre à Brazzaville, la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbaka.

Le projet prévoit d'appuyer les institutions en charge de l'aménagement du fleuve et de la gouvernance de la navigabilité de l'Oubangui et du Chari, la réhabilitation et l'achat d'équipements des ports.

Page 2

FINANCES PUBLIQUES

Le système de compte unique du Trésor en implémentation

La nouvelle application AMS/X de gestion de compte unique du Trésor est en cours d'implémentation au Congo. Cette réforme exigée au niveau com-

munautaire vise à standardiser et moderniser les normes de gestion des finances publiques. Le système devrait permettre au Trésor public d'atteindre

une meilleure efficacité et une fiabilité des comptes de résultats en fin d'exercice comptable.

Page 3



Les membres du comité de gestion de la réforme AMSX/Adiac

RECONNAISSANCE

Un colloque en mémoire de Jérôme Ollandet



Les participants au colloque

La crème scientifique africaine et congolaise échange à Brazzaville, du 14 au 16 décembre, sur l'œuvre de l'écrivain et diplomate Jérôme Ollandet, décédé il y a cinq ans. Ce colloque scientifique est placé sur le thème « Jérôme Ollandet : l'homme et son œuvre ».

Ouvrant les travaux, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Édith Emmanuel, a déclaré que « ce colloque doit nous permettre d'analyser l'écriture de l'histoire chez Jérôme Ollandet, les grands thèmes qui structurent sa pensée, ses approches méthodologiques, son apport à la compréhension de l'histoire du Congo ».

Page 7

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diables noirs logés dans le groupe B



Les représentants du Congo à la Coupe africaine de la Confédération vont affronter en aller et retour, dans le groupe B, Daring Club Motema Pembé de la République démocratique du Congo, Rivers United du Nigeria et Asec Mimosas de Côte d'Ivoire. La Confédération africaine de foot-

Les Diables noirs savent à quoi s'en tenir/Adiac ball a effectué, le 12 décembre, le tirage au sort de la compétition regroupant seize équipes et à laquelle les Diables noirs prendront part pour la première fois de leur histoire.

Page 13

ÉDITORIAL
Contraste

Page 2

ÉDITORIAL

Contraste

À l'ouverture de la saison sportive, les fédérations nationales ont été exhortées à se mettre résolument au travail pour améliorer les prestations de leurs athlètes, en vue d'une participation honorable aux différentes compétitions internationales. Le ministère des Sports attribuait, en effet, la faible moisson des sportifs congolais au manque de sérieux dans la préparation. Mais la situation invraisemblable dans laquelle se trouve aujourd'hui le karaté confirme le contraste qui existe entre le souhait exprimé et la volonté de se lancer dans la quête des solutions idoines.

Ce sport de combat a été contraint de renoncer à plusieurs compétitions dont les championnats d'Afrique qui se sont déroulés du 28 novembre au 4 décembre à Durban, en Afrique du Sud, faute de financement. Un manque à gagner pour les pratiquants qui avaient pourtant consacré leur temps et toute leur énergie à préparer les échéances qui pointaient à l'horizon. Ils n'imaginaient pas récolter la déception le jour de la compétition.

Il est plus que dommageable que le karaté subisse un tel traitement. Car depuis longtemps sur la scène continentale, la discipline a toujours su capitaliser sur ses efforts en ramenant au pays des médailles. L'envie de grimper sur les podiums dans les grandes compétitions internationales étant devenue la marque de fabrique des karatékas congolais. Et les statistiques des deux dernières décennies plaident indéniablement en leur faveur.

S'il a été prouvé que c'est en participant régulièrement à des compétitions de grande envergure que l'on devient habile en la matière, il y a lieu aussi de reconnaître qu'en s'absentant des différents opens et autres compétitions internationales, les athlètes congolais perdent des points avec une incidence inévitable sur le classement qu'ils occupaient. La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires aura dorénavant quelques difficultés à remobiliser les athlètes tant que les recommandations faites après leur sit-in au ministère des Sports ne seront pas prises en compte.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-CENTRAFRIQUE

Un projet d'amélioration de la navigation fluviale en perspective

La représentante résidente de la Banque mondiale pour le Congo, Korotoumou Ouattara, a annoncé, au sortir d'une audience avec le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbaka, le 13 décembre à Brazzaville, la préparation d'un projet régional d'amélioration de la navigation sur le fleuve Oubangui.



La représentante résidente de la Banque mondiale pour le Congo et le ministre Guy Georges Mbaka face à la presse/Adiac

Le projet a pour but d'améliorer la navigabilité et booster le commerce le long du fleuve jusqu'à Bangui, en République centrafricaine, afin que le secteur privé puisse en bénéficier au maximum. « Il est important que nous parlons aux autorités pour nous assurer que les projets proposés sont en phase avec les attentes dans ce secteur, afin d'avoir l'impact voulu », a déclaré Korotoumou Ouattara s'adressant à la presse. Pour sa réalisation, chaque Etat a consenti à contribuer une certaine somme d'argent.

Du côté congolais, soixante millions de dollars ont été mis à disposition pour que ce projet voit le jour. Selon la planification, plusieurs activités seront menées dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment l'appui aux institutions qui s'occupent de l'aménagement du fleuve et de la gouvernance de la navigabilité sur les cours d'eau Oubangui-Chari, la construction des infrastructures, l'achat des équipements et la réhabilitation de certains ports le long du fleuve.

Durly Emilia Gankama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N'Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diazzo Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION-FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila	Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Emilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	--	--

FINANCES PUBLIQUES

Le système de compte unique du Trésor consolidé

Les travaux d'implémentation de la nouvelle application AMS/X de gestion de compte unique du Trésor ont été lancés, le 14 décembre à Brazzaville, en présence des représentants des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Le passage du Trésor public au système AMS/X a été décidé au niveau communautaire par les chefs d'États de la zone Cémac. Cette réforme vise à standardiser et moderniser les normes de gestion des finances publiques. D'après le deuxième fondé du pouvoir du Trésor public congolais, André Lema, elle permettra à l'État d'atteindre une meilleure efficacité et une fiabilité des comptes de résultats en fin d'exercice comptable. Le dispositif en cours de déploiement contribuera également à l'amélioration des dépenses publiques. « Ces travaux sont une traduction en acte de la volonté des chefs d'État de la zone Cémac (...) La réforme est voulue et encouragée par le Fonds monétaire inter-



Les membres du comité de gestion de la réforme AMS/XAdiac

national qui va aider notre direction générale du Trésor; non seulement à assurer une meilleure gestion de la trésorerie, mais aussi à court et moyen terme à jouer pleinement le rôle de banque de l'Etat », a indiqué André Lema. Les phases d'installation de l'application AMS/X et des tests fonctionnels sont confiées aux opérateurs de saisie et aux contrôleurs publics sous le contrôle des experts de la Cémac. Avant l'étape de Brazzaville, le même dispositif a déjà été déployé en novembre dernier au Cameroun et récemment, du 5 au 9 décembre, au

Gabon. Soulignons que la supervision de l'AMS/X sera assurée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) qui devra proposer un mécanisme de consommation des cours de change pour l'intégrer dans l'application. La BEAC est chargée de transmettre aux instances les éléments techniques de l'interface entre AMS/X et la nouvelle solution IMTF (Module contre la fraude et anti blanchiment des capitaux). Elle est aussi en charge d'établir une liste complète des comptes individuels du Trésor et de clôturer les comptes ouverts dans les banques commerciales pour le lancement de l'application dans certains pays, afin de créditer les comptes individuels du Trésor.

Fiacre Kombo

GESTION FONCIÈRE

Adopter une procédure inclusive dans l'élaboration des lois

Dans sa thèse de doctorat soutenue le 10 décembre à Brazzaville sur le thème « La propriété foncière en République du Congo », Elie Jean-Pierre Nongou a proposé au législateur congolais de faire l'effort de légiférer à partir des réalités des fonctionnements sociaux et non à partir des concepts idéologiques désincarnés.

Titulaire d'un master de droit privé (recherche fondamentale), Elie Jean-Pierre Nongou est désormais docteur de droit privé en sciences criminelles de l'Université Marien-Ngouabi. Selon lui, la propriété foncière en République du Congo est soumise à un régime d'immatriculation obligatoire visant à assurer une sécurité foncière absolue. Ce régime suspend l'exercice de droit de propriété de la détention du titre foncier. Dans ces conditions, la garantie du droit de propriété sur les sols ainsi que celle des autres droits réels résultent de leur immatriculation et de leur publicité. « Mais, dans un système où la corruption et les autres antivaleurs demeurent un grand défi à relever, la sécurisation foncière au moyen d'un titre de propriété au caractère définitif et inattaquable semble créer plus de problèmes qu'elle n'en résout. La loi n°26-2022 du 25 mai 2022 fixant les règles d'immatriculation de la pro-

priété immobilière dite réformatrice créée davantage de confusions sur la nature juridique du titre foncier », a résumé Elie Jean-Pierre Nongou dans sa thèse de 533 pages. Pour lui, la loi qui admet que le titre foncier est un acte administratif autonome le soustrait, paradoxalement, du régime de recours pour excès de pouvoir. Le législateur congolais semble par-là instaurer un droit qui contredit le droit. « La réforme de 2022 paraît inachevée. Au même titre que le régime foncier précédent, elle ne contribue pas suffisamment à la garantie des droits des propriétaires fonciers et au renforcement de la sécurité juridique. En réalité, la législation congolaise conduit, de manière déguisée, à l'expropriation des propriétaires terriens au profit des plus nantis. Elle est élitiste et ne protège pas du tout le paysan. Elle conduit plutôt ce dernier à vendre ses terres pour de-



Le Dr Elie Jean-Pierre Nongou/Adiac

venir ouvrier agricole », a poursuivi l'impétrant. D'où la nécessité de revoir le système foncier congolais car, les principes du système actuel sont conçus dans un but diamétralement opposé à celui qui doit être poursuivi. Le droit doit correspondre aux réalités sociales. « Le législateur congolais devrait faire l'effort de légiférer à

partir des réalités des fonctionnements sociaux et non à partir des concepts idéologiques désincarnés. Nous avons un régime de la propriété foncière qui existe au Congo, notre thèse prend un peu à contre-pied le système d'immatriculation actuel. Nous pensons que ce système tel que conçu est juste un héritage colonial, il ne prend pas en compte le paysan et est élaboré sans tenir compte de la réalité sociale congolaise », a-t-il expliqué après la thèse, précisant que la nouvelle loi sur le titre foncier est une réforme inachevée. Le travail de recherche d'Elie Jean-Pierre Nongou a reçu l'assentiment des membres du jury qui lui ont attribué une mention très honorable avec félicitations. Notons que le jury était composé des Prs Robert Nemedeu de l'Université de Yaoundé II-Soa (président), Raoul Kienge-Kienge Intudi de l'Université de Kinshassa (rapporteur externe), du maître de conférence Placide Moudoudou de l'Université Marien-Ngouabi (rapporteur interne). Le Pr Jean-Marie Tchakoua de l'université de Yaoundé II-Soa a été l'examineur de cette thèse dont Elie Joseph Loko-Balossa, maître de conférence de droit privé de l'université Marien-Ngouabi, a été le directeur.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR NATIONAL DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC) SUR LA MISE EN CIRCULATION DE LA NOUVELLE GAMME DE BILLETS BEAC « TYPE 2020 »

Le 7 novembre 2022 à Douala, conformément à l'article 33 des statuts de la BEAC et à l'article 14 b). de la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), le Conseil d'Administration de la BEAC et le Comité Ministériel de l'UMAC, réunis en session extraordinaire, ont décidé que la Nouvelle Gamme de billets BEAC « Type 2020 » sera mise en circulation à partir du **15 décembre 2022**.

L'objectif de la mise en circulation de cette nouvelle gamme de billets BEAC est double :

Premièrement, renforcer la confiance, avec la mise à disposition de billets comportant les signes de sécurité résolument modernes et difficilement falsifiables ;

Deuxièmement, améliorer significativement la qualité de la circulation fiduciaire, par l'introduction de billets mieux adaptés à notre environnement et à nos habitudes.

Cette Nouvelle Gamme, à l'identique de la Gamme 2002 actuellement en circulation, est composée des 05 coupures suivantes : 500 Francs CFA, 1 000 Francs CFA, 2 000 Francs CFA, 5 000 Francs CFA et 10 000 Francs CFA. Les billets BEAC type 2020 sont plus compacts, plus modernes, et mieux sécurisés.

Les Banques et comptables publics, ainsi que les grands commerces et les pharmacies, ont déjà été formés à la reconnaissance et à l'authentification de ces billets. Pour le public, les supports de communication officiels présentant les signes de sécurité permettant de les authentifier sont disponibles sur le site de la BEAC, dans les médias officiels et sont en cours d'affichage sur toute l'étendue du territoire national. Ces supports continueront de faire l'objet d'une large diffusion. Le public pourra donc, à la suite des prélèvements des établissements de crédit et comptables publics à la BEAC dès le 15 décembre 2022, disposer de ces nouveaux billets à leurs guichets habituels, à compter de cette date.

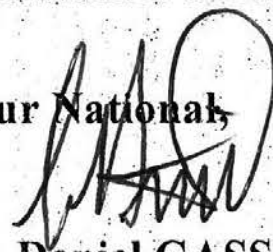
S'agissant des billets de la gamme 2002, ils conservent leur cours légal et leur pouvoir libératoire et, par conséquent, continueront de circuler conjointement avec les billets de la nouvelle gamme 2020. Les billets des deux gammes doivent donc être acceptés sans distinction dans toutes les transactions.

Pour ce qui concerne les billets de la gamme 1992, le Comité Ministériel a décidé de les démonétiser et par conséquent, de les priver de cours légal et de pouvoir libératoire sur l'ensemble du territoire de la Communauté, **à compter du 1^{er} mars 2023**. Ces billets ne seront donc plus acceptés dans toutes les transactions. Ils resteront toutefois échangeables aux guichets des banques commerciales et aux guichets de la BEAC du **1^{er} mars au 31 mai 2023**, soit pendant un délai de trois (03) mois. Ensuite, ils seront exclusivement échangés aux guichets de la BEAC du **1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024**, soit pendant un délai d'un (01) an. A partir du **1^{er} juin 2024**, les billets de la gamme 1992 ne seront plus échangés.

Par ailleurs, les pièces de monnaies métalliques conservent leur cours légal et leur pouvoir libératoire et doivent continuer à être utilisées.

Enfin, le public est invité à bien accueillir des billets BEAC de la gamme 2020, en les acceptant dans le règlement de leurs transactions de toute nature, **à compter du 15 décembre 2022**.

Le Directeur National,



Serge Dino Daniel GASSACKYS

TRANSPORT FLUVIAL

Vers l'amélioration de la gestion des déchets des unités

Un atelier national de sensibilisation des parties prenantes à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires en République du Congo s'est ouvert le 14 décembre à Brazzaville, sous les auspices du conseiller des Voies navigables chargé de la Commission internationale du Bassin-Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), Michel Adoua, représentant le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, membre du Comité des ministres de la Cicos.

Organisé par la Cicos, l'atelier de deux jours a pour objectif général d'appuyer les Etats membres de la Cicos dans l'appropriation des outils et du processus de gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires afin de lutter efficacement contre la pollution et d'améliorer l'environnement portuaire ainsi que les voies d'eau intérieures. Les objectifs spécifiques sont, entre autres, renforcer les connaissances des parties prenantes sur les procédés de gestion des déchets issus des unités fluviales et les plateformes portuaires ; présenter les outils réglementaires en matière de gestion des déchets élaborés par le secrétariat général de la Cicos pour une meilleure appropriation par les parties prenantes ; partager les expériences sur les outils et techniques permettant une bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et les plateformes



Le présidium entouré de part et d'autre des experts/Adiac

portuaires ; sensibiliser les parties prenantes aux enjeux relatifs à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et portuaires, etc. A côté du défi majeur lié à la compétitivité de la navigation fluviale, l'on note, d'une part, une absence criarde des textes d'application des conventions, des lois et règlements en matière de transport fluvial et, d'autre part, la pollution des voies d'eau et des plateformes portuaires. Selon

le conseiller Michel Adoua, la République du Congo, comme les autres pays membres de la Cicos, reste très concernée par cette situation. « C'est pour apporter des solutions à ces problèmes que le secrétariat général de la Cicos a récemment doté les Etats membres des règlements communs relatifs à la gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires ainsi que des équipements

(conteneurs ou bacs) de collecte des déchets solides et ceci, conformément à l'une de ses missions principales qui porte sur la préservation de l'environnement des voies d'eau intérieures », a-t-il souligné. La Dr Dorice Kuitcha, cheffe de service prévention des pollutions et des risques, coordonnatrice du projet « Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans

la zone Cicos (PARFSED) », représentante du secrétaire général de la Cicos, a fait savoir que cet atelier national de sensibilisation des parties prenantes à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires, constitue l'une des activités clés de ce projet, financé par l'Union européenne. Elle a, entre autres, indiqué que le PARFSED a pour objectif de contribuer à l'amélioration des infrastructures de transport fluvial de l'espace Cicos pour en faire un corridor de désenclavement et d'intégration de la sous-région Afrique centrale. En matière de gestion des déchets, a-t-elle renchéri, plusieurs législations et réglementations aussi bien internationales, régionales que nationales existent. Leur mise en œuvre devrait concourir à la protection de l'environnement et de la santé de la population.

Guillaume Ondze

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

La société indienne ATDXT va investir au Congo

L'indien ATDXT, spécialisé dans la digitalisation, entend financer la construction des infrastructures numériques « essentielles ». Un mémorandum d'entente a été signé, le 13 décembre à Brazzaville, par le ministre de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, et le vice-président d'ATDXT, Sivakumaran Kathiresan.

Basée à Dubaï, aux Émirats arabes unis, la société ATDXT est également implantée en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis d'Amérique, en Inde et en République démocratique du Congo. La signature du mémorandum d'entente permettra la réalisation de trois importants projets parmi lesquels la digitalisation de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), à travers l'introduction de la « Fintech » ou la finance digitale. « Cet accord vise la construction des infrastructures numériques en vue de contribuer à la digitalisation de l'économie congolaise. Nous allons construire des datas center, financer la numérisation de la Sopéco, favoriser la relance de ses activités et procéder à la conception des guichets uniques au Congo », a indiqué le vice-président du groupe ATDXT, sans plus de précision sur le montant des futurs investissements.

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'est félicité, de son côté, de l'arrivée d'un nouvel investisseur dans le secteur stratégique que représente le numérique. La société indienne ATDXT pourra, espère-t-on, accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de développement du numérique. « Le projet important dans le cadre de cet accord est la digitalisation de la Sopéco afin d'apporter la Fintech, la finance digitale au niveau de l'opérateur public. Notre plus grand challenge est de faire renaître la Sopéco et de construire des datas center qui vont permettre au pays d'assurer sa souveraineté en matière de stockage des données numériques locales », a ajouté le ministre.

Fiacre Kombo



Echange de parapheurs entre les deux parties/Adiac

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Les nouvelles recrues s'imprègnent de leurs missions

Les nouveaux agents du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, sont en atelier à Brazzaville pour s'imprégner des missions qui les attendent sur le terrain en faveur des personnes vulnérables.

Les nouvelles recrues du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire ne peuvent pas être déployées sur le terrain sans s'imprégner des fondamentaux de leurs missions. « *La mission fondamentale est de mettre en place des mécanismes permettant à l'Etat de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive et productive en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités* », a indiqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, s'adressant aux nouvelles recrues à l'ouverture de l'atelier d'imprégnation, le 14 décembre. Cet atelier va leur permettre de comprendre les rouages du département ministériel

: sa place dans l'action gouvernementale, ses missions, son fonctionnement, ses cibles, ses moyens d'action, son mode d'intervention. Il s'agit donc d'avoir une vision transversale et globale de l'univers dans lequel ces recrues, environ trois cents, sont appelées à évoluer. Lequel univers nécessite un sens élevé du sacrifice en faveur des couches vulnérables, pauvres surtout dans les moments difficiles liés aux catastrophes naturelles de tout genre. Selon la ministre des Affaires



Les nouvelles recrues en atelier d'imprégnation/Adiac

sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, après cet atelier d'impré-

gnation qui leur permet de cerner leurs missions, dans le cadre du travail social,

des sessions de formation pratique devraient suivre au niveau central, dans les services déconcentrés et les établissements spécialisés. Le déploiement des nouvelles recrues se fera de sorte à pourvoir les services sociaux en personnel dans toutes les localités du pays. Une manière de rapprocher les services de la population. **Rominique Makaya**

« La mission fondamentale est de mettre en place des mécanismes permettant à l'Etat de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive et productive en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités »

VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

La compagnie Nsala prévoit une campagne de lutte contre le fléau

En marge du lancement d'une campagne de sensibilisation et de lutte contre la consommation précoce d'alcool, de drogue et contre les violences en milieu scolaire au sein des établissements par le théâtre, la compagnie « Nsala » a fait une représentation sur scène, le 10 décembre à Brazzaville, de l'ébauche du projet devant quelques représentants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (Mepsa) et du Conseil consultatif de la jeunesse.

Intitulée « Kouépè, chef de gang », la pièce de théâtre pensée par la compagnie Nsala que dirige Harvey Massamba regroupait sur scène de jeunes élèves turbulents, insoucieux de leur avenir et en proie à l'alcool, la drogue et la violence au sein de leur établissement. Entre drame et dérision, la pièce a duré environ une heure. L'objectif du projet étant de lutter contre ce phénomène sans cesse grandissant sur le territoire national et de faire comprendre aux élèves qu'une pagaille anodine peut vite devenir quelque chose de très sérieux comme un échec scolaire, conduire en prison, occasionner des pertes de vies. « *Aujourd'hui, ce n'est qu'une représentation de validation pour examiner si pédagogiquement le spectacle est au point pour l'emmener à l'école d'ici à janvier 2023. La violence en milieu scolaire prend des proportions inquiétantes dans notre pays et il faille que chacun de nous, à son niveau, fasse quelque chose. C'est pourquoi, la compagnie Nsala, qui a toujours collaboré avec le secteur éducatif, s'est vu interpeller à créer ce spectacle et à mettre en place une campagne que nous voulons sous le patronage du Mepsa, mais aus-*

si du ministère de l'Enseignement technique, du ministère de la Jeunesse, de la primature... En bref, de toutes les structures en charge du bien-être et de la bonne évolution de la jeunesse congolaise », a confié Harvey Massamba. Pour Joachim Mbenga, chef de service enseignement de base; Pierre Kidouri, chef d'antenne à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques et à la Direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (DDEPSA) de Brazzaville ; Evariste Mondikabeka, chef de service orientation et œuvres scolaires à la DDEPSA-Brazzaville et Bertin Maboulou, chef de service à la DDEPPSA-Brazzaville, « Kouépè, chef de gang » est un spectacle instructif et conscientisant pour les apprenants, mais également les parents. Ce, en dépit de quelques amendements à effectuer pour une meilleure compréhension et acceptation par les élèves. Il s'agit, entre autres, d'y ajouter un peu plus de sensibilité et de pugnacité pour toucher les élèves en proie aux violences, d'adapter le code vestimentaire par rapport à chaque cible, de mieux occuper



Les comédiens de la compagnie Nsala jouant la pièce « Kouépè, chef de gang » sur les planches/Adiac

la scène pour certains tableaux, insérer des séquences musicales instructives, enrichir davantage le texte et certains passages du spectacle, mieux travailler la fin du spectacle pour toucher l'âme du spectateur, etc. Pour cette campagne, la compagnie Nsala entend débiter par la sensibilisation à travers la représentation théâtrale et une série d'échanges avec les élèves. Les rencontres commenceront dans

les écoles publiques de Brazzaville, notamment neuf du primaire, neuf du collège et neuf du lycée. Puis, elles se déploieront à Pointe-Noire. Pour les écoles privées, la compagnie entend rassembler les élèves à un seul endroit. Le but final de ce programme est d'occuper les enfants en instaurant des ateliers artistiques au sein des établissements. « *Nous pensons qu'il y a beaucoup d'enthousiasme et d'igno-*

rance, mais aussi un peu de l'ennui dans la violence qu'engagent certains élèves. Si on peut les occuper après les cours par d'autres activités comme le théâtre, la danse, la musique, le slam, voire le sport, cela permettra probablement de sortir quelques-uns de ce phénomène. Le soutien de tout le monde est la bienvenue », pense Harvey Massamba. **Merveille Atipo**

HOMMAGE

Un colloque en mémoire de Jérôme Ollandet

Le colloque scientifique consacré à la vie et à l’œuvre de Jérôme Ollandet, dont les travaux se tiennent du 14 au 16 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville, s’inscrivent dans la dynamique d’analyser son œuvre, les grands thèmes qui structurent sa pensée, ses approches méthodologiques, son apport à la compréhension des sciences sociales humaines.

Ecrivain, diplomate, historien, juriste, Jérôme Ollandet a laissé un immense héritage culturel et historique. Ce premier colloque qui se tient en présence de son épouse est organisé sur le thème « Jérôme Ollandet : l’homme et son œuvre ». Des spécialistes vont s’interroger, durant trois jours, sur les réels fondements d’une vision nouvelle et dynamique de l’histoire panafricaine et la culture politique internationale et nationale. Les travaux à ces assises permettront d’analyser la riche expérience de la vie de Jérôme Ollandet et surtout sa production intellectuelle irremplaçable dans l’historiographie africaine contemporaine.

Ouvrant les travaux, la ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’innovation technologique, Delphine Édith Emmanuel, a fait savoir que « Les cérémonies d’hommages présentent un caractère ambivalent, elles sont abord tristes et nous rendent heureux et fiers de célébrer une personnalité hors du commun. Ce colloque doit nous permettre d’analyser l’écriture de l’histoire chez Jérôme Ollandet, les grands thèmes qui structurent sa pensée, ses approches méthodologiques, son apport à la compréhension de l’histoire du



Photo de famille/Adiac

Congo son cher pays, les débats que suscitent son œuvre, les nouveaux champs de recherches qu’il explore et surtout situer l’actualité de sa pensée. Jérôme Ollandet a été artisan de la mémoire de son pays et du monde, il a laissé son empreinte indélébile, Jérôme Ollandet a donc su donner du sens à l’opinion selon laquelle un homme son passé est plus pauvre qu’un homme sans avenir ».

Souhaitant la bienvenue à l’assistance, le vice-président du comité d’organisation, Gabriel Nzambila, a indiqué: « L’évènement qui nous réunit ce jour restera sans

doute gravé dans les annales de la recherche scientifique de notre pays. Je suis convaincu que par la pertinence de vos analyses et des échanges féconds que vous aurez tout au long de vos travaux? vous léguerez à la postérité un héritage d’une valeur scientifique inestimable et que vos regards permettront de saisir d’autres dimensions de l’homme jamais soupçonnés ».

Une leçon inaugurale a été faite par le Pr Théophile Obenga qui a dit: « Pour l’histoire et les habitudes académiques internationales, il est de bon aloi de publier les actes de ce grand colloque

scientifique international par le comité d’organisation sous la direction de l’école historique de Brazzaville pour la garantie scientifique ».

Les témoignages ont été rendus, parmi lesquels celui de Didier Ngalebaye, maître de conférence de philosophie à l’Université Marien-Ngouabi, qui garde de bons souvenirs de Jérôme Ollandet. « Je me souviens de ce qu’il m’a appris, à savoir que tel que nous sommes au Congo sur un certain nombre de choses, il n’y a rien de particulier que nous avons fait. Le peuple qui est aujourd’hui au Congo est venu d’Afrique de l’Est

par la migration et cela se voit même par nos noms. J’ai mené mes recherches sur ce canal-là et je suis en train de découvrir plein de choses, c’est un capital qu’il m’a laissé », a-t-il témoigné « En 2010, je voulais publier mon ouvrage qui s’intitule «Otueré», sans me connaître, il m’a reçu et a accepté de préfacer mon livre. Il m’a offert, en 2016, deux de ses derniers ouvrages, notamment « Le Nord Congo», je lui ai demandé de le dédicacer m’a demandé d’abord de le lire puis de revenir pour la dédicace. Je lui ai dit mwené, nous les hommes, sommes à la disposition de temps, et quelques mois j’entendais qu’il est mort », a-t-il regretté

Jérôme Ollandet a, à son actif, une longue carrière d’enseignant et de diplomate et a obtenu diverses décorations. Son œuvre est exceptionnelle et porte sur des thématiques aussi variées qu’originales. Membre de l’école historique de Brazzaville, il est né le 27 décembre 1943 à Owando, dans le d épartement de la Cuvette. Il a occupé différentes fonctions et a plusieurs publications scientifiques, dont deux en cours de publication. Jérôme Ollandet est mort le 11 décembre 2017 à Evreux, en France.

Rosalie Bindika

PARTENARIAT

Les Etats-Unis déroulent le tapis rouge pour l’Afrique

Longtemps accusés de délaisser l’Afrique, les Etats-Unis ont déroulé le tapis rouge mardi pour des dizaines de dirigeants africains, dans le but affiché de regagner en influence sur le continent.

Et dans cette offensive de charme pour séduire des partenaires africains parfois réticents, les Etats-Unis ont mis la main au portefeuille, promettant de consacrer 55 milliards de dollars à l’Afrique sur trois ans, selon la Maison Blanche. Ces fonds dont le détail sera distillé tout au long de ce sommet de trois jours sous la houlette du président Joe Biden, doivent en particulier être consacrés à la santé et à la réponse au changement climatique, a souligné lundi à la presse le conseiller présidentiel Jake Sullivan. L’administration Biden a ainsi annoncé mardi l’octroi de jusqu’à 4 milliards de dollars d’ici 2025 pour l’embauche et la formation de personnels soignants en Afrique, tirant les leçons de la pandémie de Covid-19. Le premier jour du sommet a également abordé le sujet de

l’exploration de l’espace avec la signature par le Nigeria et le Rwanda des accords Artemis sous l’impulsion des Etats-Unis. Il s’agit des premiers pays africains à le faire. Près d’une cinquantaine de dirigeants africains participent à ce sommet, le second de la sorte après celui organisé en 2014 sous la présidence de Barack Obama. Le président Biden, qui ne s’est pas encore rendu en Afrique subsaharienne depuis le début de son mandat, doit intervenir mercredi et jeudi devant le sommet. Il y plaidera notamment en faveur d’un rôle accru pour l’Afrique sur la scène internationale, avec un siège au Conseil de sécurité de l’ONU, et pour que l’Union africaine soit formellement représentée au G20. Lors d’un forum organisé en marge du sommet avec la diaspora africaine aux Etats-Unis,

le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a assuré mardi que la nouvelle stratégie des Etats-Unis se résumait à un seul mot : «partenariat». Le tout, «en reconnaissant que nous ne pouvons pas régler seuls nos priorités partagées», a-t-il dit lors de ce forum au musée de l’Afrique dans la capitale des Etats-Unis. Cette nouvelle stratégie avait été dévoilée l’été dernier annonçant une refonte de la politique des Etats-Unis en Afrique subsaharienne, pour y contrer la présence chinoise et russe. La Chine est le premier créancier mondial des en développement et investit massivement sur le continent africain, riche en ressources naturelles. Outre les investissements, le changement climatique, l’insécurité alimentaire - aggravée par la guerre en Ukraine - ou encore les relations commer-

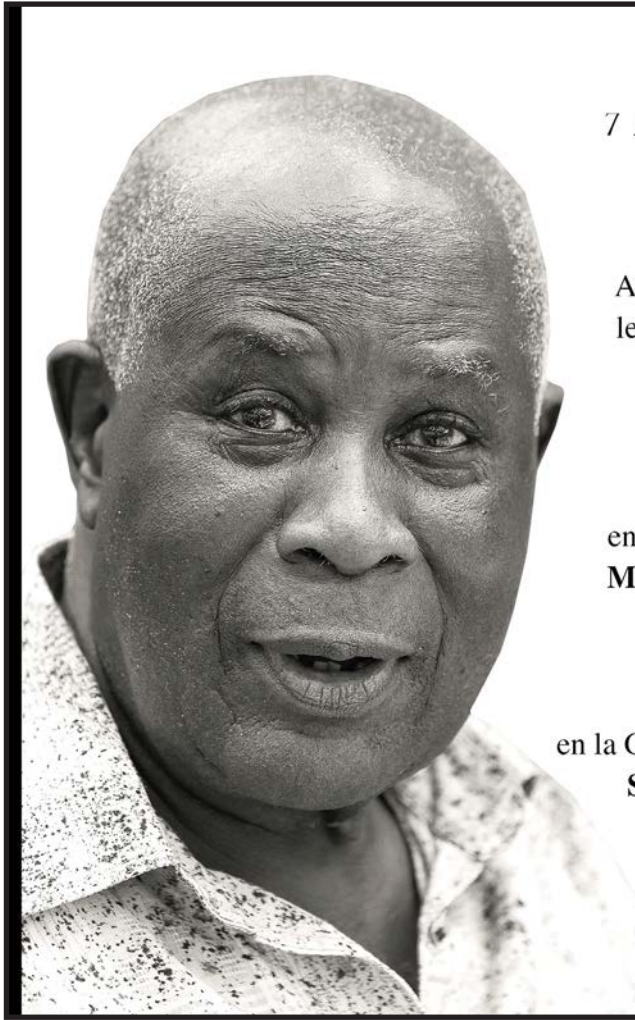
ciales et la bonne gouvernance seront au centre de la rencontre. La diplomatie américaine s’attend aussi à une discussion robuste sur une loi de l’an 2000 sur la croissance en Afrique liant la levée de tarifs douaniers aux progrès démocratiques et qui arrive à échéance en 2025.

Conflits régionaux

Le sommet et, en marge, sa cohorte de bilatérales, est aussi l’occasion d’aborder une série de conflits, de l’Ethiopie à la République démocratique du Congo. La question de la sécurité en Afrique devait notamment être au centre d’une session de travail mardi après-midi en présence de Antony Blinken. Ce dernier devait par ailleurs s’entretenir mardi avec le président congolais Félix Tshisekedi, aux prises avec la rébellion du M23 qui s’est emparé ces derniers mois de

larges pans de territoire dans l’est du pays. L’Ethiopie est aussi à l’ordre du jour en présence du Premier ministre Abiy Ahmed, un peu plus d’un mois après la signature d’un accord de paix, le 2 novembre, entre le gouvernement fédéral éthiopien et les rebelles tigréens, destiné à mettre fin à deux ans d’un conflit dévastateur. Dans la matinée de mardi, les responsables américains se sont entretenus avec le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud, saluant son action dans la lutte contre les islamistes radicaux shebab. Les Etats-Unis se «félicitent de travailler aux côtés des courageuses forces somaliennes et continueront de soutenir les efforts de votre gouvernement», a affirmé le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin.

AFP



IN MEMORIAM
GEORGES MABONA
7 Avril 1937 - 5 Novembre 2022

Afin de commémorer religieusement les « 40 jours » de son rappel à Dieu, des messes seront célébrées pour le repos de son âme

Brazzaville,
en la Basilique Sainte-Anne du Congo
Mercredi 14 décembre 2022 à 14h00
Messe d'action de grâce

Pointe-Noire,
en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption
Samedi 17 décembre 2022 à 9h30
Messe d'action de grâce

Vous y êtes aimablement conviés

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

NÉCROLOGIE



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus la Mucodec de l'avenue de France). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les familles Massamba et de la presse écrite congolaise ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Monsieur **Massamba Euloge alias «Macky Sall»**, survenu le 1^{er} décembre 2022, à Brazzaville

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bas-soundi n° 6 à Moungali.

L'inhumation est prévue le vendredi 16 décembre 2022 au Cimetière Samba Alphonse.

Que la terre lui soit légère.



IN MEMORIAM

13 décembre 2021 – 13 décembre 2022
Voici 1 an que notre père, oncle, grand-frère et fils, **Didier Moyolemba**, nous a quittés pour un meilleur monde.

Très cher papa, ton souvenir et tes actions, demeurent toujours visibles dans nos vies, l'éducation et les conseils que nous a prodigués ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : « Les morts sont vivants à travers leur progéniture ».

En ce jour commémoratif, « la grande famille, Moyolemba » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Il est vrai qu'avec le temps, il y a des douleurs qui s'apaisent. Mais, le temps ne saura tarir nos larmes, ni effacer la douleur d'avoir perdu un être cher.

Tu étais un homme incroyable, dévoué et là pour tous. Nous garderons toujours des souvenirs positifs de toi, de ta générosité, de ta gentillesse, de ta grande âme.

Très cher papa, que ton âme repose en paix et que la terre de nos ancêtres te soit propice !



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE LA TUNISIE ET L'ITALIE

L'UE approuve le financement du projet

L'Union européenne (UE) a accepté de financer un projet d'interconnexion électrique sous-marine d'une valeur de 307,6 millions d'euros, afin de diversifier les sources d'énergie de la Tunisie.

Un communiqué publié par le ministère tunisien des Affaires étrangères, récemment, affirme que l'UE a approuvé un soutien financier de 307,6 millions d'euros au projet communément appelé ELmed. La proposition de projet remonte à 2003, et depuis lors, la Tunisie et l'Italie sont en négociation permanente pour mettre en place une interconnexion électrique commune, dans le but de répondre à la demande croissante d'énergie, notamment en Tunisie, et pour diversifier les sources d'approvisionnement énergétique.

« *La Tunisie salue cette décision. Cette étape est l'aboutissement d'efforts inlassables et d'un parcours de négociations avec différents partenaires, avec la contribution de toutes les structures nationales concernées* », a ajouté le communiqué.

Le projet permettra à la Tunisie, selon la même source, de répondre aux besoins énergétiques, de renforcer la sécurité et la transition énergétique. Les données de la Banque mondiale ont révélé que la demande annuelle d'électricité en Tunisie augmente en moyenne de 2,2 %, dans un contexte de rareté des ressources nationales et de dépendance croissante à la production de sources d'énergie provenant de l'étranger. Selon la Banque mondiale, la liaison électrique sous-marine de 195 km est d'une capacité de 600 MW. Ce projet vital permettra, en effet, d'élargir la connectivité avec d'autres pays d'Afrique et d'Europe.

« La Tunisie salue cette décision. Cette étape est l'aboutissement d'efforts inlassables et d'un parcours de négociations avec différents partenaires, avec la contribution de toutes les structures nationales concernées »

Noël Ndong

DIPLOMATIE

Roxane de Bilderling nommée ambassadrice de Belgique en RDC

La diplomate belge, actuellement ambassadrice de Belgique au Japon, est la première femme belge nommée à ce poste en République démocratique du Congo (RDC). Elle entrera en fonction en août 2023 et succédera à l'actuel ambassadeur, Jo Indekeu, en poste depuis août 2019.

Arrivée en diplomatie presque par hasard, comme elle l'explique dans un podcast du ministère belge des Affaires étrangères, Roxane de Bilderling est titulaire d'un master en droit et politique de l'Union européenne, obtenu à l'Institut d'études européennes de Louvain-la-Neuve, en Belgique. Elle est aussi titulaire d'un master en interprétariat (Français-anglais – espagnol) de la Haute école Léonard-de-Vinci de Bruxelles.

Après avoir travaillé comme interprète en Belgique, Roxane de Bilderling a entamé une carrière diplomatique en 2000, d'abord à Bruxelles, puis comme première secrétaire à l'ambassade de Belgique à Nairobi, où elle était également représentante permanente adjointe auprès du Programme des Nations unies pour l'environnement et du Programme des Nations unies pour les établissements humains. Elle a ensuite occupé plusieurs postes dans des ambassades en Afrique, notamment en tant que première secrétaire à Pretoria, en Afrique du Sud, et conseillère sur les questions économiques à l'ambassade de Belgique en RDC, avant de revenir à Nairobi en tant qu'ambassadrice. Elle a été nommée ambassadrice au Japon en août 2019, pendant qu'elle était directrice au cabinet de l'ancien vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, Didier Reynders. Roxane de Bilderling parle couramment le français, le néerlandais, l'anglais, l'espagnol et un peu le swahili ainsi que le japonais.



Patrick Ndungidi



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

SINISTRE APRÈS LA DERNIÈRE PLUIE DILUVIENNE À KINSHASA

Le gouvernement prend des mesures impératives

Un deuil national de trois jours ainsi que la démolition imminente de toutes les constructions anarchiques et hors-normes font patie des mesures urgentes prises par le gouvernement, le 13 décembre, au terme de sa réunion de crise, présidée par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

Après avoir fait la ronde de la capitale pour palper du doigt les dégâts causés par la pluie diluvienne qui s'est abattue dans la nuit du 12 au 13 décembre, le Premier ministre a présidé une réunion de crise à laquelle ont pris part les membres du gouvernement, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa ainsi que d'autres structures concernées par cette situation. La réunion qui s'est terminée tard dans la soirée du 13 décembre a notamment permis d'évaluer les dégâts mais aussi d'étudier des voies et moyens pour arrêter les inondations. Plusieurs décisions importantes ont été prises, notamment un deuil national de trois jours décrété sur toute l'étendue du territoire national. Le gouverneur de la ville-province a, par ailleurs, été instruit de procéder, sans tarder, à des démolitions de toutes les constructions anarchiques et hors-normes. « Sur instruction du président de la République, il a été décidé un deuil national de trois jours...Et donc,

à partir de demain, le Congo est en deuil. Il a été décidé, entre autres, que des démolitions soient faites sur des sites bien identifiés », a expliqué le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, faisant le compte rendu de la réunion. Il a indiqué que le gouverneur de Kinshasa a été instruit afin d'identifier tous les sites dangereux et de prendre un acte pour être en conformité avec la loi. « Cela devra être fait le plus rapidement possible. Il faut également fermer, une fois pour toute, les sites qui posent problème à ce jour », a indiqué Daniel Aselo. Le bilan de cette pluie, sur le plan humain, fait état de plus de 130 morts et des disparus. Au chapitre des dégâts matériels, il a été signalé la coupure en deux de la route nationale n°1 dans son tronçon compris entre Matadi Kibala et En vrac, dans la commune de Mont-Ngafula. La route Cecomaf, dans la commune de Ndjili, qui avait déjà été sectionnée par

une pluie précédente, a encore connu quelques problèmes alors qu'elle est en pleine réhabilitation. Pour la nationale numéro 1, assure-t-on, les travaux de réparation de ces dégâts ont commencé le même jour, dans les après-midi.

Le message de compassion de l'Eglise catholique

Dans la foulée de messages, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo, a exprimé sa tristesse après cette catastrophe due à la pluie. « Cet état de choses m'attriste profondément. Aussi, je voudrais exprimer toute ma compassion et toute ma proximité spirituelle et pastorale à toutes les personnes sinistrées, et en particulier à celles qui, en ce moment, sont sans abris, ni secours », a dit le cardinal. Pour lui, en effet, au-delà du caractère imprévisible des intempé-



La Nationale 1 coupée en deuxDR

ries naturelles, il devient de plus en plus urgent que l'autorité urbaine procède sérieusement aux grands travaux d'assainissement, de réaménagement et d'urbanisation de la ville de Kinshasa,

afin de prévenir et de minimiser l'ampleur de telles catastrophes. La responsabilité de tous dans la gestion commune de l'environnement est aussi engagée, selon lui.

Lucien Dianzenza

FUNÉRAILLES DE VERCKYS

La famille Kiamuangana confirme enfin l'organisation

La dépouille mortelle de l'illustre personnage musical sera conduite à sa dernière demeure, la Nécropole Entre Terre et ciel, après la veillée mortuaire qui sera organisée en sa mémoire le dimanche 18 décembre au Palais du peuple.

Le mardi 13 octobre, deux mois jour pour jour après son décès, Le Courier de Kinshasa tient la confirmation des obsèques d'un très proche parent du feu Georges Kiamuangana Mateta, alias Verckys ou Vévé. Notre source a pour ainsi dire confirmé l'annonce de la chroniqueuse culturelle Mamie Ilela de dimanche dernier lors de sa chronique musicale dominicale Karibu Variétés. Après ce long séjour à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire à la suite des raisons d'ordre protocolaire, un hommage de la nation organisée en haute instance autour d'une cérémonie funéraire populaire, apprend-on, la grande famille Kiamuangana rudement éprouvé par la perte de son patriarche va enfin pouvoir l'inhumer. D'aucuns ont, à l'instar de l'analyste et journaliste culturel Jeannot Ne Nzau Diop, vivement déploré que la dépouille « du plus grand producteur phonographique » congolais soit gardé à la morgue pendant un aussi long moment. Cette trop longue attente, éprouvante pour les proches et lassante pour les mélomanes, a fini par faire croire en une défaillance dans le chef de l'organisation. En effet, comme s'irritait Jeannot Ne Nzau la semaine dernière, rappelant que Verckys Kiamuangana « de son



Verckys Kiamuangana et sa fille Ancy se produisant à son 77e anniversaire en mai 2021 (Adiac)

vivant, en qualité de président de l'Umuco, a enterré beaucoup de musiciens ». Et donc, s'insurgeait-il encore, « il ne devrait pas subir ce qui se passe ». Heureusement, les obsèques tant réclamées vont enfin avoir lieu le lundi 19 décembre. Rappelons que « l'homme aux poumons d'acier », comme l'on avait coutume de l'appeler, savait

manier le saxophone. Peu dans l'opinion le savent, mais il y a lieu de souligner qu'il a plusieurs fois fait retentir son instrument lors de cultes dominicaux de l'Eglise Mission évangélique pour le rachat (Méra) dont il était devenu membre quelques mois avant son décès. De manière naturelle, il se plaçait au côté des instrumentistes de l'orchestre Les Mission-

naires les accompagnants dans l'interprétation de cantiques divers à la louange du Très-Haut. La joie de son épouse, Séraphine Kondoli Kiamutu communément appelée Maman Kiriza, c'est que l'artiste est mort chrétien. « Verckys Kiamuangana était devenu chrétien. Il s'était converti après avoir accepté Jésus-Christ comme son Seigneur et Sauveur. Baptisé à l'Eglise Méra, il avait pris le temps de pardonner tous ses ennemis et se consacrait à demander pardon à ceux qu'il avait offensés. Je crois qu'il est parti l'âme en paix », a confié au Courier de Kinshasa la veuve Kiamuangana.

Un monument de la musique congolaise

Un autre des surnoms populaires du défunt chanteur, auteur-compositeur et producteur tenait à un de ses talents reconnu, celui d'un pointilleux homme d'affaires. C'est donc à raison qu'il fut surnommé entre autre Wazola nzimbu, expression kikongo traduit en français par « Celui qui aime l'argent ». Question de souligner son sens pointu des affaires. Un talent inné qu'il tiendrait de son géniteur et loué par le mécène Jean-Marie Mulatu qui lui rendait hommage à l'occasion de ses 77 ans d'anniversaire, en mai 2021. Qualifiant

alors son aîné de « Grand homme d'affaires, grand producteur et grand mécène », il avait en sus souligné que Verckys était digne d'être établi comme « un monument de la musique congolaise ». Et de conclure : « Au-delà du fait qu'il ait été musicien, dirigé les orchestres Lipua-Lipua, Kiam et tout le reste, je crois qu'il n'existe personne comme Verckys qui ait réalisé une telle production de jeunes talents de la musique congolaise ». Comme mécène, Verckys a commencé déployé son talent de fin business-man dans les années 1970 avec notamment l'orchestre Bella-Bella des frères Soki. Mais bien plus dans les années 1980 lorsqu'il monte le mythique Langa Langa Stars composé alors d'Evoloko Joker, Bozi Boziana et Djo Mali Boteku, dissidents de Zaïko Langa Langa, ainsi que de Dindo Yogo. Retenons qu'en 1988 à la mort de Vicky Longomba, Verckys est nommé président de l'Umuzza (Union des musiciens du Zaïre). Puis, dix ans plus tard, en 1998, il dirige avec Tabu Ley, Zatho Kinzonzi et Philippe Kanza, les travaux de l'Umuco dont il avait du reste repris la présidence depuis fin janvier 2022. Vévé fut également président de la Socoda (Société congolaise des droits d'auteurs et droits voisins) pendant un bon moment à partir de juillet 2015.

Nioni Masela

THÉÂTRE

« L'ordre et le sergent » lance la 19^e édition de Mantsina sur scène

Placée sur le thème « Aller au-delà », la 19^e édition de la Rencontre internationale de théâtre de Brazzaville, « Mantsina sur scène », a lancé ses festivités théâtrales le 13 décembre à l'Institut français du Congo par la pièce « L'ordre et le sergent ».

Texte d'Arturo Ulsar Pietri, mis en scène par Alphonse Mafoua et joué sur les planches par la compagnie Négropolicongo des 3 francs, « L'ordre et le sergent » a fait passer au public brazzavillois trois belles demies-heures de théâtre entre intrigue éprouvante et ironie. L'histoire se passe dans un camp retranché d'un pays du Tiers monde en proie à une guerre civile. Contre toute attente, le sergent Toubas, qui dirige une unité près du front, reçoit du quartier général de l'armée l'ordre d'exécuter tous les prisonniers ennemis. Au cours de l'opération qui s'en suit, les soldats tombent sur un prisonnier qui n'a pas du tout l'apparence d'un ennemi. Le sergent Toubas, un bon soldat de morale chrétienne, épargne la vie au malheureux ; mais les événements tournent avec l'arrivée au camp d'un officier plus téméraire, qui veut à tout prix régler les comptes du prisonnier épargné de mort.

Plusieurs questions sont soulevées dans cette œuvre, à savoir les sévices en pleine guerre, le non-respect des droits de l'Homme, la pénurie du personnel soignant en période de guerre, l'autoritarisme, etc. Pour Sylvie Dyclo-Pomos, directrice artistique du festival Mant-



La représentation théâtrale de la pièce « L'ordre et le sergent » par la compagnie Négropolicongo des 3 francs/Adiac

sina, c'est une réelle joie, deux ans après la covid-19, de réunir encore autant de monde avec des spectacles en présentiel et de véhiculer des messages porteurs de sens pour le bien de nos sociétés. « Mantsina sur scène, c'est une fierté car à travers le théâtre, nous éduquons aussi le public. Si on pouvait créer des espaces culturels dans chaque quartier, il n'y aurait pas autant de violence que nous sentons au sein

de notre jeunesse. C'est bien de créer des espaces culturels pour moraliser la jeunesse », a-t-elle estimé.

La pièce « L'ordre et le sergent » a été interprétée sur les planches par Morel Semayoka, Richilvie Babala Ndossi, Jean-Marie Diatsonama, Verève Mafoua, Bienvenu Makita. « Bravo aux comédiens qui ont su nous plonger dans l'univers de la guerre avec le son des tirs et la peur incessan-

te. De ce spectacle, je retiens que la guerre n'est pas quelque chose de bien et nous devons tout faire pour l'éviter en militant sans cesse pour la paix et la cohésion sociale », a confié Dorcas Mayinga.

Outre le théâtre, l'ouverture de la 19^e édition du festival Mantsina sur scène a vibré également au rythme de la percussion avec Les fantastiques et Tam-Tam sans frontières, de la lecture du texte « Gueloir », ainsi que d'un spectacle

de danse intitulé « Ntété » de l'artiste Alexandre Mikouiza et représenté sur scène par la compagnie Sama.

Prévu du 13 au 22 décembre, Mantsina sur scène affiche une programmation éclectique avec des artistes provenant du Congo, du Cameroun, de la France, la Guyane, la Suisse et la République démocratique du Congo. Cette année, plusieurs sites abritent le déroulement des activités, à savoir l'IFC, l'espace Noura, les Ateliers Sahm, l'espace Tabawa, la Gare aux pieds nus. La programmation complète est à retrouver sur la page Facebook du festival et l'entrée est gratuite pour tous les spectacles.

Au regard des efforts et sacrifices consentis par le festival Mantsina sur scène pour offrir au public lors de chaque édition un événement de qualité, Sylvie Dyclo-Pomos invite les pouvoirs publics à plus d'accompagnement financier. « Un festival, ce sont des charges. Il faut loger et nourrir les artistes qui viennent de loin, sans oublier les cachets pour leurs prestations et cela nécessite énormément de fonds », a indiqué la directrice artistique du festival.

Merveille Atipo

MUSIQUE

Du gospel pour les enfants

Un concert de musique gospel sera organisé le 17 décembre à Pointe-Noire, a annoncé Jah Thiano, promoteur de la fondation Makeda, un des organisateurs de l'événement, au cours de la conférence de presse donnée le 14 décembre.



Jah Thiano et Sophie Mignot/Adiac

Les fonds qui seront recueillis au cours du concert seront reversés aux orphelins et personnes démunies, a dit Jah Thiano. Ce concert caritatif, a-t-il précisé, bénéficie aussi de l'appui de l'Espace Kasdal House et d'O'Bosso arts management qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux Ponténégrins amoureux de belles sonorités des moments

inoubliables de joie et de gaieté. Selon lui, les artistes qui vont prêter à ce concert ont été sélectionnés le 21 juin dernier par Kasdal House, à l'occasion de la fête de la musique. « La musique gospel a besoin de soutien et d'appui pour qu'elle soit acceptée du public et rivalise ainsi avec les autres genres musicaux », a dit So-

phie Mignot. Heureux de participer à ce concert, les artistes gospel apprécient l'initiative qui leur permet non seulement de louer la bonté divine, mais aussi d'exprimer leur empathie à l'endroit des orphelins, des démunis et des personnes vulnérables.

Outre les groupes de musique gospel, le groupe Handi musica, la danse et le conte seront au rendez-vous avec notamment La nuit de Noël pour les petits, animée par le conteur Steven. La distribution des jouets aux orphelins va accompagner cette action philanthropique.

Signalons qu'au cours des échanges, plusieurs suggestions et approches de solutions ont été formulées pour permettre à la musique gospel d'avoir une place au soleil au côté des autres musiques. L'organisation des groupes, leur structuration, la formation des artistes, le réseautage sont, entre autres, des pistes de solutions émises menant vers la professionnalisation des groupes, gage de leur reconnaissance nationale et internationale.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Vocal Bantou rénové se fixe de nouveaux défis

A l'issue d'une assemblée générale électorale, l'Association Vocal Bantou rénové (AVBR) de la zone centre Brazzaville a renouvelé ses instances dirigeantes, après trois ans d'exercice.



Jacques-Claude Ganongo président l'assembléeDR

Les instances renouvelées sont notamment le bureau exécutif de neuf membres dirigé par Jacques-Claude Ganongo et la commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres présidée par Georges Obongo. L'occasion a été tout indiquée au nouveau président du bureau exécutif reconduit de faire le bilan des trois ans d'exercice et de projeter l'avenir. Au titre des actions réalisées, il a évoqué les aides sociales de l'organisation à l'égard de ses membres et le renforcement des relations avec les associations sœurs œuvrant dans les mêmes secteurs d'activités.

Par ailleurs, dans le cadre des perspectives et des projets, Jean-Claude Ganongo a appelé les membres de l'AVBR à plus de solidarité et d'entraide. C'est ainsi qu'il les a invités à barrer la route à tous les détracteurs qui militent, selon lui, à détruire la cohésion et la solidarité qui caractérisent les membres de son association. « Au départ, nos idées convergeaient vers les projets qui devaient nous faire avancer de manière significative dans les domaines d'intervention de notre association. Malheureusement, de nombreuses contingences, notamment la pandémie de covid-19, ne nous ont pas permis de réaliser tous nos projets », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que pendant les trois prochaines années, les membres et bienfaiteurs doivent se multiplier en quatre pour la réalisation du programme triennal d'activités.

Roger Ngombé



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

**Projet d'Appui au Climat des Investissements
et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF »**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Date : 14/12/2022
Prêt FAD No : 2000130013732
AON No 002-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2022

1. Le présent avis d'appel d'offres National (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque(www.afdb.org)
2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement FAD pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « la fourniture d'équipements informatiques et mobiliers de bureau pour la mise en œuvre du plan opérationnel de la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ».
3. La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour fournir les équipements suivants :
- Lot n°01 : Acquisition du matériel informatique et d'équipements de réseau ;
 - Lot n°02 : Acquisition du mobilier de bureau et d'un groupe électrogène.
5. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Duplex n° 12 secteur Blanche Gomez, Centre-Ville, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail/pat.2016.otonghos@gmail.com com, de 9 h à 16 heures (heure locale).

5. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent mille (100.000) F.CFA ou en une monnaie librement convertible par lot.
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).
7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2023 à 12 h00' (heure locale, TU+ 1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :
- Lot n°1 : Sept millions cinq cent mille (7.500.000.) F.CFA ;
 - Lot n°2 : Cinq millions deux cent cinquante mille (5.250.000) F.CFA.
8. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 janvier 2023 à 13 h 00' (heure locale, TU+ 1), dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 14/12/2022
Prêt FAD No : 2000130013732
AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2022

1. Le présent avis d'appel d'offres National (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque(www.afdb.org)
2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement FAD pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « la fourniture d'équipements informatiques et mobiliers de bureau pour l'opérationnalisation de la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat d'Entreprises ».
3. La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour fournir les équipements suivants :
- Lot n°01 : Acquisition d'équipements informatique et mobiliers de bureau ;
 - Lot n°02 : Acquisition d'un groupe électrogène et articles électroménagers.
5. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Duplex n° 12 secteur Blanche Gomez, Centre-Ville, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail/pat.2016.otonghos@gmail.com com, de 9 h à 16 heures (heure locale).

5. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent mille (100.000) F.CFA ou en une monnaie librement convertible par lot.
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).
7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2023 à 12 h00' (heure locale, TU+ 1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :
- Lot n°1 : Sept millions cinq cent mille (7.500.000.) F.CFA ;
 - Lot n°2 : Cinq millions deux cent cinquante mille (5.250.000) F.CFA.
8. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 janvier 2023 à 13 h 00' (heure locale, TU+ 1), dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diables noirs connaissent leurs adversaires

La Confédération africaine de football a dévoilé, le 12 décembre, la composition des groupes de la Coupe africaine de la Confédération à laquelle prendra part, pour la première fois de son histoire, le club Diables noirs.

Seize équipes classées dans quatre poules de quatre chacune vont s'affronter en aller et retour. Au terme des six journées passionnantes, les deux premières de chaque groupe seront qualifiées pour les matches à élimination directe. Les Diablotins vont disputer leur ticket pour les quarts de finale en affrontant, dans le groupe B, le club ivoirien d'Asec Mimosas, les Nigériens de Rivers United Club du Nigeria et le Daring club Motema Pembé (DCMP) de la République démocratique du Congo 5^{rdc}.

La double confrontation Diables noirs-DCMP se présente comme un défi pour Barthélémy Ngatsono, l'actuel entraîneur du club multidisciplinaire de Brazzaville, remercié récemment de DCMP de Kinshasa pour insuffisance de résultats, alors qu'il avait réussi à le qualifier dans la phase de groupes. Les rencontres



entre les clubs des deux capitales les plus proches du monde sont toujours âprement disputées, comme en témoigne le TP Mazembé-AS Otho de la dernière saison . Les Diables noirs arrivent à ce niveau de la compétition pour la première fois en 72 ans d'existence. Par contre, le DCMP a déjà remporté cette compétition sous l'appella-

tion de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes, en 1994. Par ailleurs, même si l' Asec Mimosas n'est plus le même club qu'on a connu, vainqueur de la Ligue des champions en 1998 et de la Super coupe d'Afrique en 1999, il se présente comme un candidat crédible pour sortir de cette phase de poules devant les Nigériens de Rivers United FC,

Les Diables noirs savent à quoi s'en tenirAdiac

comme les Diables noirs en quête d'une identité africaine. Le tirage au sort a placé dans le groupe A les Algériens d'USM, les Sud-Africains de Marumo Gallants FC, les Lybiens d'Al Akhdar et Saint Eloi Lupopo de la RDC. Le groupe C mettra aux prises les Egyptiens de Pyramids FC et de Futurs FC contre les Togolais Asko Kara et les Marocains de

FAR du Rabat. Le groupe D est composé du Tout Puissant Mazembe de la RDC, d'US Monastir de la Tunisie, de Young africans FC de la Tanzanie et d'AS Real de Bamako du Mali. En Ligue africaine des champions, le tirage a placé Wydad AC du Maroc dans le groupe A avec Petro Atletico d'Angola, JS Kabylie d'Algérie et AS Vita club de Kinshasa. Le groupe B regroupe les équipes d'Al Ahly d'Egypte, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud? Al Hilal du Soudan et Coton sport de Garoua du Cameroun. Raja de Casablanca partage le groupe C avec Horoya AC de la Guinée, Simba SC de la Tanzanie et Vipers SC de l'Ouganda. Le groupe D mettra aux prises l'Espérance sportive de Tunis, le Zamalek d'Egypte, CR Belouizdad d'Algérie et Al Merreikh du Soudan.

James Golden Eloué



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

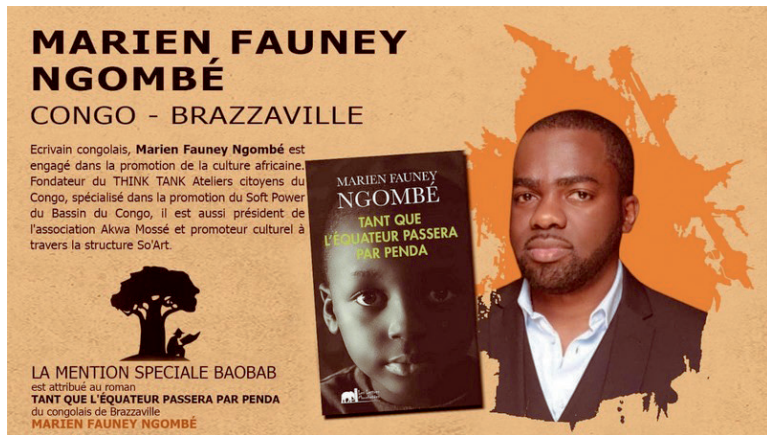
La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville
fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

Marien Fauney NGombé reçoit la mention spéciale de la deuxième édition du Prix Baobab pour son roman «Tant que l'équateur passera par Penda», paru aux éditions Les Lettres Mouchetées.



Le Prix Baobab est un prix d'Afrique et de la diaspora. Il a été conçu pour mettre l'accent sur les valeurs littéraires africaines et promouvoir l'échange culturel des œuvres africaines.

Marie Alfred Ngoma

Paru aux Editions Muse, l'ouvrage «Les grands secrets de la méditation- Les pouvoirs cachés de l'être humain» de Christel Freddy Awelé transporte le lecteur dans la révisitation de l'être humain.

De par sa nature divine, l'homme peut changer le cours de son existence. Cela n'est possible que s'il prend conscience qu'il fait un avec l'énergie cosmique primordiale sans laquelle rien n'existerait. Cette prise de conscience n'est possible que par l'exploration des profondeurs de son être intérieur, seule méthode efficace pour découvrir sa nature divine. Le voyage à l'intérieur de soi, sans cesse entrepris, conduit inéluctablement à la découverte d'un univers immense, à la prise



de conscience et à la compréhension de son être cosmique. Dès lors, on peut comprendre et avoir la certitude qu'on fait partie du tout et, par conséquent, on est un être infini aux pouvoirs illimités. Qu'il soit de longue ou de courte durée, ce voyage dans les profondeurs a des effets bénéfiques sur le développement personnel tant au niveau spirituel qu'émotionnel. L'homme ne peut donc pas découvrir le divin qui est en lui s'il n'effectue pas ce voyage dans les sphères mentales les plus loin-

La méditation est un moyen très efficace qui le conduit de la stature brute de son esprit vers la conscience indéfinie, illimitée et interminable, transcendant ainsi du plan physique vers les plans supérieurs en soi et par soi jusqu'au plan du divin : c'est l'éveil. Il devient illuminé et peut, dès lors et en toute conscience, participer à la création sans cesse de l'univers, lit-on en avant-propos. Traduit en quinze langues, l'ouvrage est un précieux document pour les chercheurs et autres intellectuels passionnés des sciences humaines et de la spiritualité.

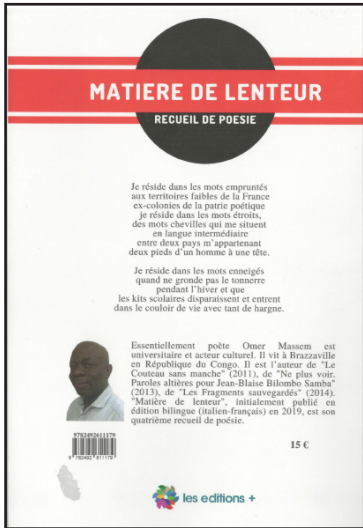
Penseur libre, homme des médias, artiste et humaniste, Christel Freddy Awelé est chercheur dans les cultures et religions africaines. Il a participé aux stages, conférences et travaux dans la méditation et le développement personnel. Membre dans plusieurs associations spirituelles, il est passionné de psychologie, de parapsychologie et de philosophie.

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE



Matière de Lenteur
RECUEIL DE POÉSIE

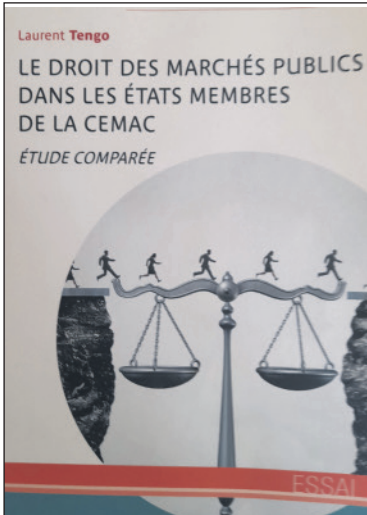
Je réside dans les mots empruntés
aux territoires faibles de la France
ex-colonies de la poésie poétique
Je réside dans les mots étroits,
des mots chevillés qui me situent
en langue intermédiaire
entre deux pays m'appartenant
deux pieds d'un homme à une étoile.

Je réside dans les mots enneigés
quand ne gronde pas le tonnerre
pendant l'hiver et que
les kits scolaires disparaissent et entrent
dans le couloir de vie avec tant de hargne.

Essentiellement poète Omer Massem est
universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville
en République du Congo. Il est l'auteur de "Le
Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir,
Paroles abîmées pour Jean-Blaise Bilombo Samba"
(2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014),
"Maître de lenteur", initialement publié en
édition bilingue (français-français) en 2015, est son
quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +



Laurent Tengo

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC**
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

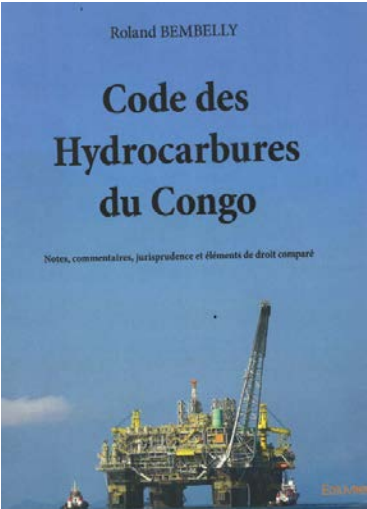


Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit
tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

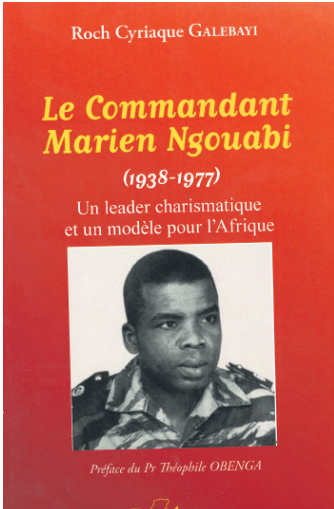
L'Harmattan



Roland BEMBELY

**Code des
Hydrocarbures
du Congo**

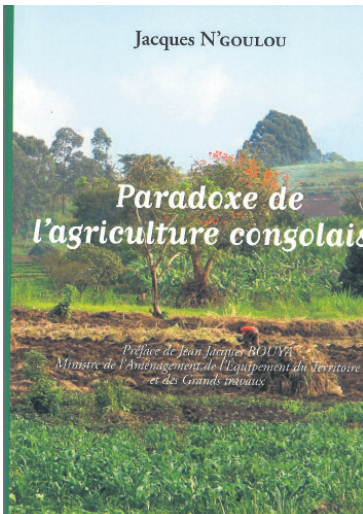
Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAY

**Le Commandant
Marien Ngouabi**
(1938-1977)
Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

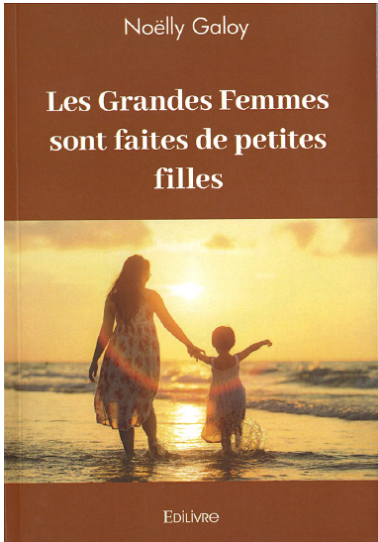
Préface du Dr Théophile OBENGA



Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de
l'agriculture congolaise**

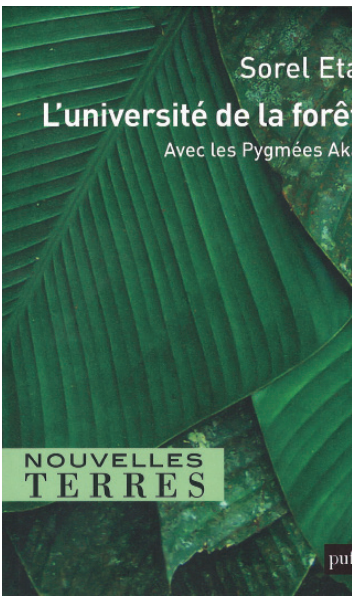
Préface de Jean-Jacques ROUCA
Ministre de l'Aménagement du Territoire
et des Grands Travaux



Noëly Galoy

**Les Grandes Femmes
sont faites de petites
filles**

Edilivre

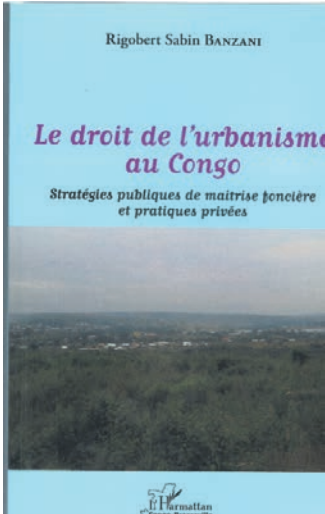


Sorel Etard

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Aka

NOUVELLES
TERRES

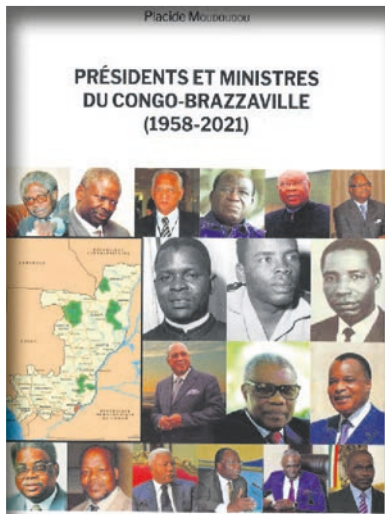
L'Harmattan



Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme
au Congo**
Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

L'Harmattan



Placide Moukoko

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)**

MARINE MARCHANDE

La tutelle met en garde les agents véreux

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Nsayi, a entretenu le 13 décembre à Pointe-Noire l'ensemble du personnel de la direction générale de la marine marchande, mettant en garde les agents véreux évoluant dans cette structure.

Le ministre a expliqué, au cours de sa communication, que son séjour de travail à Pointe-Noire avait pour objectif de mettre en place une commission de travail de sept jours chargée de faire un audit interne qui se focalisera sur quelques faiblesses et inconformités administratives répertoriées par la direction générale de la marine marchande. « Je sais que la marine marchande est une administration qui recouvre un peu plus d'argent à travers divers taxes collectées par celle-ci. On ne vient pas travailler à la marine marchande après satisfaction d'un concours, soyez sages, harmonisez le travail et projetez les solutions, parce que désormais, les administrations sont appréciées sur la base de la gestion axée sur les résultats. Vous devez donc propo-

ser des solutions pour rendre plus dynamique et plus efficace cette administration au lieu de vous quereller autour des petites futilités » a-t-il déclaré. « Dans la recherche de vos petits profits, vous devez extrêmement faire attention, parce que si vous commettez, je vais sanctionner conformément à la loi. Vous avez des planchés, mais malheureusement vous faites quand même tout, selon votre tête. Il y en a d'autres parmi vous qui signent des notes de service en lieu et place du directeur général autorisant la démolition des navires », a poursuivi Honoré Nsayi. Le ministre en charge des transports a ajouté: « Certains d'entre vous encore signent même des agréments en lieu et place du ministre, tout cela est terminé, l'ordre doit régner. Je n'ai

jamais vu dans un Etat des personnes faire constituer des stocks importants de réserves stratégiques de l'Etat aux mains d'un particulier. Comment la direction générale de la marine marchande peut-elle accepter une constitution en carburant de l'Etat en le plaçant au port entre les mains d'un particulier ? Ne pourra être dans le confort de ses fonctions que celui qui obéira aux lois et règlements de la République. Je n'ai pas le pouvoir de nommer un directeur général, mais j'ai le pouvoir de suspendre ce dernier pour le bien de la nation ». Auparavant, dans son mot de bienvenue, Christian Arnel Nkou, directeur général de la marine marchande, a rappelé le statut, les attributions et l'organisation de cette direction. Ainsi,



Le ministre Honoré Nsayi s'adressant aux agents de la direction générale de la marine marchande./Adiac

il a signifié que cette direction générale est une administration publique centrale avec une organisation financière spécifique. Elle est régie par le décret n°99-94 du 2 juin 1999 portant attributions et organisation de la direction générale de la marine marchande. « Cette direction est l'organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions en matière de

transports maritimes », a-t-il rappelé. Notons que ces retrouvailles ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ancien ministre et ancien secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Séverin Ibara

DROITS DE L'HOMME

Le réseau des juristes spécialistes des médias se met en place

L'atelier de création du Réseau des juristes spécialistes des médias a été organisé le 10 décembre, à Pointe-Noire, dans le cadre du projet «Promouvoir l'établissement des réseaux de juristes des médias à l'échelle mondiale financé par le Fonds mondial pour la défense des médias», instauré par l'Unesco.

L'atelier a été organisé par Global Participe, partenaire du Centre pour le droit et la démocratie, une organisation internationale basée au Canada qui met en œuvre ce projet. «Global Participe focalise son action pour le respect et la mise en œuvre du 16e objectif du développement durable : la paix, la justice et des institutions solides. Il faut donc se saisir de la volonté politique exprimée dans notre Constitution pour accompagner la démarche des gouvernants vers plus de transparence, de justice, de paix. Mais ceci ne peut être possible que si nous avons des médias libres, indépendants et pluralistes, bénéficiant de la liberté d'information et d'expression, indispensable au bon fonctionnement de la démocratie», a dit Ivan Ngoy Kibangou, directeur exécutif de Global Participe. «La liberté des médias contribue, en effet, dans une large mesure à la protection de tous les



Les participants à l'atelier./Adiac

autres droits de l'homme», a-t-il assuré. Ainsi, après examen et adop-

Conseil d'administration est dirigé par Me Gabriel Mavangha, avocat à la cour. Ornela

au Comité exécutif, il est dirigé par Me Romain Ngayikou Ongouagnon, avocat à la cour,

«La liberté des médias contribue dans une large mesure à la protection de tous les autres droits de l'homme»

tion des textes réglementaires du réseau, les participants à l'atelier ont mis en place les instances du réseau. Le

Kouanga, journaliste, est la vice-présidente et Equateur Denis Nguimbi, journaliste, en est le rapporteur. Quant

membre du Conseil du barreau et président de la Commission des droits humains du barreau de Pointe-Noire. Ivan

Ngoy Kibangou en est le secrétaire et Me Doriane Babela la trésorière. Le réseau de juristes spécialistes des médias rassemble des professionnels de droit afin de les aider à approfondir leur compréhension de la liberté des médias et de la liberté d'expression ainsi qu' à défendre ces droits. Il veut être un moteur de développement du droit des médias, en adéquation avec les droits humains, et offrir aux membres la possibilité de communiquer, de coopérer, de renforcer leurs capacités et d'entreprendre en commun des actions de sensibilisation et de plaidoyer, contribuer au développement du droit des médias pour en faire une spécialisation juridique professionnelle reconnue. Signalons que la Journée internationale des droits de l'homme a été célébrée le 10 décembre sur le thème « Dignité, liberté et justice pour tous ». L'appel à l'action est «Stand up human rights».

Hervé Brice Mampouya

CONFÉRENCE « FEMMES SPÉCIALES »

Lancement de la 7^e édition à Brazzaville

Organisée cette année sur le thème « Femmes et engagements sur tous les fronts », la conférence internationale « Femmes spéciales » s'est ouverte le 13 décembre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, et du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

Après Bamako, Niamey, Conakry, Libreville, Kinshasa et Pointe-Noire, aujourd'hui c'est le tour de Brazzaville, la capitale du Congo, d'abriter pour la première fois ce rendez-vous. « Femmes spéciales » est un concept créé par la plateforme Industrie team plus (ITP), en partenariat avec le groupe international « Coach enseigne » visant à donner à la femme plus d'atouts afin qu'elle s'intègre et prenne conscience de sa part de responsabilité pour un monde meilleur. En effet, il ne s'agit pas d'un débat sur l'égalité entre l'homme et la femme, mais d'une ouverture d'esprit, d'une promotion du leadership et d'une prise de conscience de l'apport de la femme dans la société. « Femmes spéciales c'est la femme ménagère, artisane, fonctionnaire, politique, entrepreneure, médecin, enseignante, ministre, artiste, etc. », a précisé Paul Ngouama, promoteur d'ITP.

Ainsi, durant quatre jours, cette conférence s'articulera autour des moments d'enseignement, d'échange, d'interdépendance et de réseautage, animés par de brillants orateurs venant de plusieurs pays pour partager leurs expertises et leurs expériences. A en croire

Josué Kibimza, coordonnateur de « Femmes spéciales » 2022, les travaux de ce rendez-vous devront déboucher sur des propositions, des suggestions et des résolutions de nature à porter de façon substantielle une valeur ajoutée non seulement à l'autonomisation de la femme, mais aussi aux grands défis de développement des pays participants.

Au nombre de ces derniers, on compte le Congo avec des délégations venant de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie ; la République démocratique du Congo ; le Gabon ; le Sénégal ; le Cameroun ; les Etats-Unis d'Amérique ; la Guinée ; la France ; la Belgique ; l'Afrique du Sud ; et enfin Haïti, pays d'honneur de cette édition. « La conférence Femmes spéciales est une initiative opportune, que je tiens à saluer car elle est une invitation à plus de tolérance. Je vous encourage donc, femmes, à vous approprier les différents concepts qui feront l'objet d'ateliers de coaching durant les quatre jours de vos travaux, afin de concourir à l'émergence d'une élite compétitive », a déclaré le ministre Luc-Joseph Okio.

Le lancement officiel de la conférence a vibré également au rythme



Les officiels, organisateurs et participants visitant les stands d'exposition/Adiac

d'une animation musicale et de percussion proposée par les femmes du groupe Ballet national, ainsi que d'une exposition artisanale, gastronomique et de produits thérapeutiques par des femmes du Congo et de Haïti. Après la visite des stands, les participants ont échangé sur le thème « Origine

du combat de la femme » avec les panélistes Flavie Lombo, Johnny Kamba et Francine Lhobo.

Notons que la conférence « Femmes spéciales » se déploiera au rythme des masters class, d'une soirée d'affaire, une vente-dédicace des livres de certains coaches participant à l'événement. L'initia-

tive se clôturera le 16 décembre à Brazzaville par la cérémonie de remise du « Trophée d'émergence continental » à dix femmes africaines créatrices d'entreprises, ainsi que l'élévation au rang d'ambassadrices de la paix de dix autres sélectionnées par les pouvoirs publics.

Merveille Atipo

ARTISANAT

La semaine des métiers du raphia s'ouvre vendredi à Brazzaville

L'événement vise à mettre en lumière l'apport des métiers du raphia dans la création d'emplois ainsi que de la richesse et se tiendra du 16 au 23 décembre, dans la capitale congolaise.

Organisée par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, la première édition de La semaine des métiers du raphia se tiendra sur le thème « Les métiers du raphia dans la diversification de l'économie congolaise ».

Les objectifs poursuivis sont, entre autres, mettre en lumière de nombreuses opportunités de carrières à saisir dans les métiers du raphia. Ladite semaine facilitera, par ailleurs, des rencontres B to B entre tisserands, couturiers modélistes, designers, peintres, brodeurs... Elle sera ponctuée par des ateliers et tables rondes avec des experts en la matière pour un transfert de compétences. Les stands d'exposition-vente seront déployés, une manière de sensibiliser pour faire renaître les vocations.

Ainsi, les différents arti-



sans, gestionnaires d'entreprises artisanales dont le travail a pour base le raphia, vont prendre connaissance de tous les outils qui soutiennent l'accompagnement qu'ils peuvent bénéficier avec l'appui du gouvernement, à travers le ministère en charge de l'Artisanat et d'autres partenaires.

Les échanges et autres activités qui vont marquer la première édition de la semaine des métiers du raphia permettront de redynamiser l'exploitation commerciale du palmier à raphia ; créer et installer des centres de production et de transformation du raphia ; favoriser l'augmentation de la production et la transformation du raphia au Congo d'ici à 2025 ; organiser les tisserands en association pour pérenniser le raphia et institutionnaliser la Journée nationale du raphia.

Rominique Makaya